



Randonnées
en Neste Barousse

TOUR D'AUBÈRES



DURÉE
1h40mn



DÉNIVELÉ
155m



DISTANCE
5,2km



DIFFICULTÉ
Facile

Tour d'Aubères

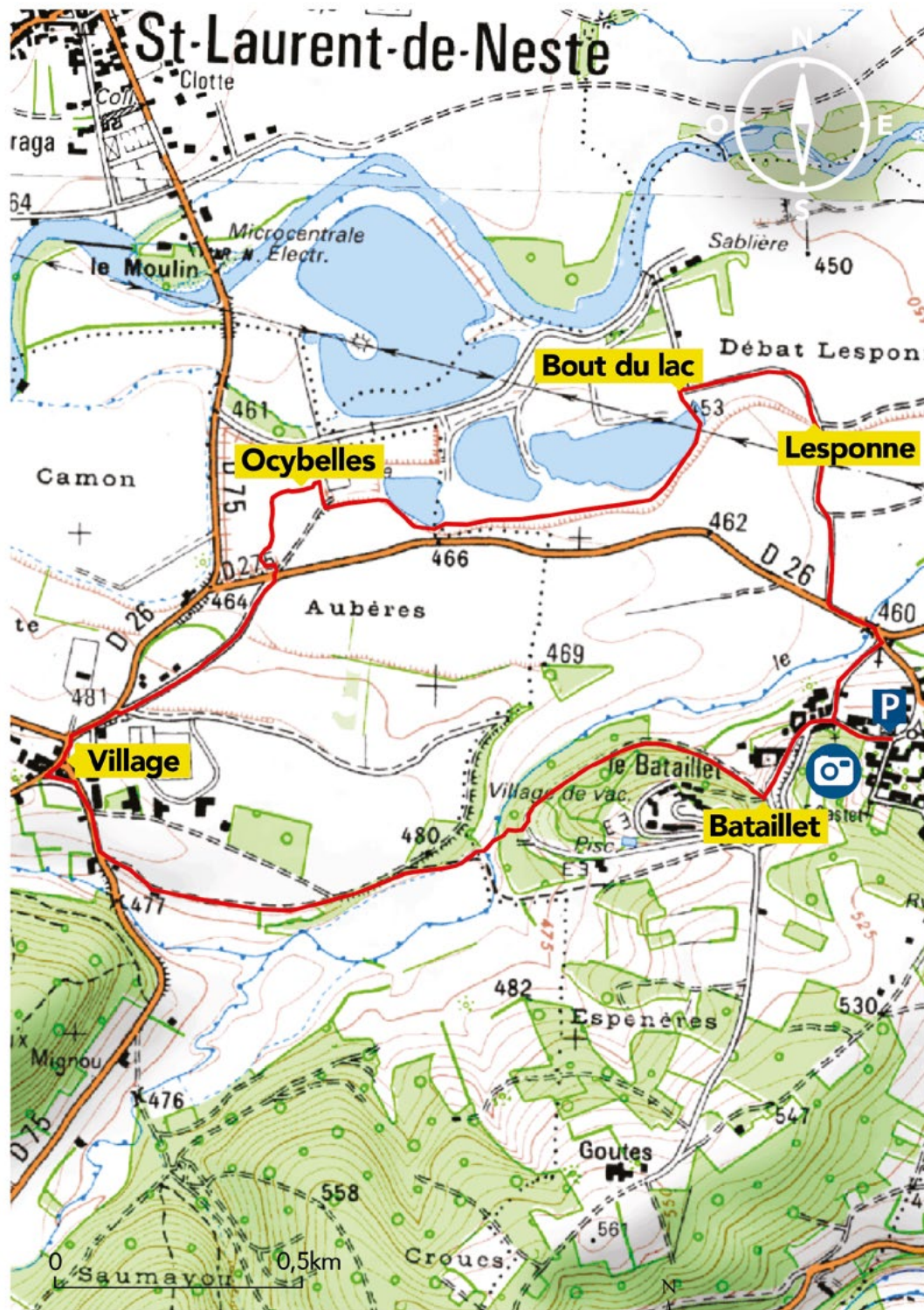
DESCRIPTION DE LA RANDO

Village de départ : Parking de l'église à Montégut

Coordonnées GPS : N43° 03.860' E0° 30.186'

Petite balade pour découvrir le village de Montégut sous différentes facettes. Des espaces agricoles, nautiques et culturels.

Du devant de la mairie, prendre à droite vers le **Bataillet** et son village de vacances. Plus loin soyez attentif pour descendre vers le Merdan que vous pourrez traverser sur une passerelle. Au loin vous apercevrez la commune de Nestier et son célèbre calvaire. Dans ce **village**, prendre à droite pour rejoindre les **Ocybelles** lieu de détente aquatique. Vers le **Bout du lac**, vous rejoindrez par la plaine de **lesponne**, Montégut et son point de départ.



A DÉCOUVRIR :

Montégut a compté parmi ses habitants une famille aristocratique, les barons de Verdelin. Un membre de cette famille, Jean Charles de Verdelin, était général au moment où éclata la Révolution française. Ne comprenant ou ne voulant rien comprendre à ce réveil de la nation, il quitta la patrie, alla se fixer en Autriche. Louis XVIII régnait depuis deux ans quand le baron de Verdelin demanda et obtint sa mise à la retraite. Il revint à Montégut et comme ses biens avaient été confisqués, il fit restaurer une vieille tour en ruines pour lui servir d'habitation.

Cette tour qui avait été construite pour un télégraphe aérien prit le nom de château qu'elle a toujours conservé. C'est là que le général de Verdelin est mort, c'est là aussi que s'est éteint le dernier rejeton de cette famille.

Très catholique, la baronne Hélène, Angélique, Charlotte, descendait de son château par un petit portillon pour se rendre à l'église du village.

Elle prenait même l'habitude de faire son « chemin de croix » en cheminant le long des calvaires implantés dans le village. Serez-vous les retrouver ?

Randonnées en Neste Barousse

LES 10 CONSEILS AU RANDONNEUR :

- 1- Restons sur les sentiers, n'utilisons pas de raccourcis afin de limiter le piétinement des espèces et l'érosion
- 2- Ne laissons aucune trace de notre passage, ramassons et ramportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle. Soyez volontaire pour préserver l'environnement !
- 3- Partageons les espaces naturels : la randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins, restez attentifs aux autres usagers.
- 4- Refermons les clôtures et les barrières après notre passage
- 5- Gardons les chiens en laisse, nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !
- 6- Ne dégradons ni les cultures, ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou les troupeaux.
- 7- Laissons pousser les fleurs, elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet !
- 8- Ne consomons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle soit potable
- 9- En période de chasse, renseignons-nous auprès des communes, certains itinéraires peuvent être dangereux
- 10- Veillons à ce que notre véhicule ne gêne pas le passage des engins forestiers ou agricoles, même le dimanche, ni celui des riverains.

Préservons nos sites, soyez acteur de la qualité de vos sites de randonnée !

Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...

Grâce au programme **Suric@te**, signalez toute anomalie sur le site sentinelles.sportsdenature.fr. Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils départementaux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.

